## 1re partie : Exploitation des documents

Afin de préparer au mieux l’étude qui vous a été confiée par M. DURANDIER, étudiez les documents 1 à 3 et répondez aux questions suivantes.

1. **Résumer en 8 à 10 lignes les idées principales du document 1 (sur copie)**

Le paiement fractionné fait de plus en plus d’adeptes chez les consommateurs, commerçants (notamment le e-commerce) et banques. C’est un moyen de paiement en plusieurs fois.

Les consommateurs sont attirés par ce mode de paiement car il leur permet d’acheter de nombreux biens parfois onéreux (qu’ils ne pouvaient acheter auparavant). Ils maîtrisent leur budget dans un contexte de budget contraint.

Pour les commerçants, le paiement fractionné est également une aubaine. Il permet de développer le CA et fait porter le risque d’un non-paiement sur le prestataire.

Les ventes sont réalisées à 20 % grâce à ce moyen de paiement. Cela permet d’augmenter le panier moyen d’achats. Les clients sont plus satisfaits avec moins de retours de marchandises.

Les clients sont attirés par ce mode de règlement et reviennent plus facilement vers le site marchand pour de nouveaux achats.

Les taux d’abandon démontrent que les clients, grâce à ce mode de règlement, vont jusqu’au terme de leur achat.

Les clients sont donc plus réguliers, plus fidèles.

1. **Compléter le tableau annexe 1 à l’aide des idées principales des documents 2 et 3 et de vos connaissances**
2. **Répondre aux questions suivantes (sur copie) à l’aide des documents et de vos connaissances :**
   1. **Pour quelles raisons l’état cherche-t-il à protéger les ménages lorsqu’ils réalisent un achat ?**

Car le vendeur dispose de plus d’informations que l’acheteur qui se trouve dans une position de faiblesse et pourrait effectuer des achats inutiles, inconsidérés ou se retrouverait dans une situation délicate au niveau financier (surendettement). Les consommateurs sont donc protégés par le droit à la consommation et disposent de garanties : garantie de conformité, garantie des vices cachés, garantie contractuelle. De même, il dispose d’un droit de rétractation de 14 jours pour certains achats. La règlementation sur les prix est aussi très encadrée et certaines formes de vente sont interdites…

* 1. **Si les ménages ne dépensent pas leur revenu disponible, que peuvent-ils faire de leur argent ?**

Les ménages peuvent utiliser une partie de leur revenu disponible pour épargner. Pour un ménage, épargner est utile : épargne de précaution, préparation de projets à court, moyen ou long terme. L’épargne peut être financière (placements…) ou non financière (investissement dans l’immobilier…).

Annexe 1 : grille d’analyse des documents 2 et 3

(À rendre avec votre copie)

|  |  |
| --- | --- |
| DOCUMENT 2  Idées principales | Le paiement fractionné est en pleine expansion. Il s’agit d’un mode de paiement en plusieurs fois dont l’évolution a été permise par le développement du e-commerce et par la crise sanitaire.  Ce mode de paiement interroge, car il ne s’agit pas d’un simple règlement mais bien d’un mode de crédit à la consommation.  D’une durée courte (moins de trois mois), ce crédit échappe aux règles d’informations habituellement appliquées. Le consommateur peut se voir appliquer des frais très importants faute d’une information suffisante.  Cette situation est risquée notamment si les ménages sont déjà endettés (avec de forts risques de surendettement). Les études de solvabilités des clients sont jugées insuffisantes lors de la souscription ce qui peut amener un client à souscrire à de nombreuses offres sans pouvoir les rembourser. |
| DOCUMENT 3  Idées principales | Le pouvoir d’achat des français a été fortement impacté par les conséquences de la crise sanitaire.  36 % des français ne parviennent plus à boucler les fins de mois et 37 % estiment ne plus pouvoir vivre décemment.  L’épargne qui avait fortement augmenté pendant les confinements est en chute libre : 78 % des français ne peuvent plus investir.  Les français ont de plus en plus de difficulté à se faire plaisir lors de leurs achats et les restrictions sont nombreuses, notamment sur les achats de vêtements, les vacances, la santé ou l’entretien de son véhicule. |

## 2e partie : Écrit structuré

Rappel du contexte et de la problématique

Le développement du e-commerce (plateforme qui met en relation acheteurs et vendeurs sur Internet) et la crise sanitaire ont accéléré le développement des ventes en ligne. Les entreprises qui souhaitent développer leur ouverture digitale afin d’accroître leur chiffre d’affaires développent des solutions de paiement fractionné. Ce mode de paiement se développe très rapidement et représente un potentiel de 25 milliards d’euros en France en 2025.

Le paiement fractionné laisse la possibilité au client sur Internet de payer en plusieurs fois (avec ou sans frais) sur un site Internet marchand. C’est un organisme partenaire qui supporte le risque du recouvrement de la créance.

Quels enjeux ce mode de règlement soulève-t-il pour l’entreprise mais aussi pour le consommateur ?

Dans une première partie, j’évoquerai les enjeux et limites pour l’entreprise puis dans une seconde partie, les avantages et risques encourus pour le consommateur.

Partie 1

**Enjeux pour l’entreprise**

* Proposer un nouveau moyen de règlement. Diversifier l’offre.
* Augmenter les ventes, dans la perspective de développement de l’entreprise LARGO, développer les ventes digitales.
* Attirer des clients qui ne possédent pas le budget nécessaire ou qui ne pensaient pas faire cet achat, faute de budget.
* Fidéliser les clients. Faire baisser le taux de retours.
* Faire porter le risque d’un non-paiement sur une entreprise extérieure.
* Accéder à une solution simple et facile d’installation.

**Limites**

* Paiement d’une commission plus ou moins importante que l’on peut partager avec le client.
* Risque de non-recouvrement du crédit.
* Risque liée au défaut d’information du consommateur notamment en matière de crédit et de modalités de remboursement.
* Vérification de la solvabilité pas si évidente.

Partie 2

Avantages pour le consommateur

* Simplicité d’utilisation. Réponse immédiate.
* Maîtrise de son budget, notamment dans un cadre de budget contraint.
* Étalement de la créance.
* Possibilité d’achats multiples dans différentes enseignes.
* Possibilité d’acheter un bien onéreux et d’étaler son paiement.

Risques encourus

* De ne plus maîtriser le budget par le recours massif à ces solutions de règlement.
* De voir des frais très lourds appliqués (qui ne sont pas toujours transparents).
* De ne pas avoir toutes les informations nécessaires sur le réel coût de tels échelonnements.
* Risque important de surendettement notamment si le consommateur sollicite plusieurs solutions de paiements fractionnés chez différents marchands.

**Conclusion**

Rappel synthétique du thème abordé

Réponse à la problématique

Avis personnel

Ouverture